

Fabius au service des étrangers

écrit par Christine Tasin | 1 mai 2024



Fabius vient de dissoudre la notion de citoyenneté Française au profit d'une égalité absolue, sans plus aucune nuance en la matière, faisant fi de la puissance originelle de l'une face à un universalisme dément et fallacieux. Le Conseil

Constitutionnel mélange les genres et s'octroie le pouvoir législatif avec un coup d'État juridique inacceptable. Fabius a supprimé l'article 3 d'une loi de 1991 qui interdisait à un étranger entré illégalement en France, de bénéficier de l'aide juridictionnelle, au motif que cette interdiction contrevenait au principe d'égalité inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme. C'est une interprétation totalement erronée du texte qui prouve une fois de plus qu'il n'est spécialiste en rien et que seule son idéologie impalpable le conduit à prononcer des arrêts purement politiques. **Ainsi, il oblige les Français à financer une aide avec leurs deniers, pour des individus qui ne devraient pas se trouver sur notre sol.**

De quelle égalité parle-t-il ? Ose-t-il prétendre qu'il n'y aurait aucune différence dans l'octroi des droits entre un citoyen français, légalement reconnu et un migrant illégalement présent dans notre pays ? Qu'est ce qui ne va pas chez lui ? **Comment peut-il confondre la notion de légalité avec celle d'égalité ?** Ce qui est illégal ne peut être égal à quoi que ce soit. C'est bien de cela qu'il s'agit, il met sur le même pied juridique un citoyen français et un migrant sans papier. Dans ce cas il faut qu'il aille plus loin dans sa logique de mondialiste. Il doit dans la foulée abolir l'obligation d'être Français pour entrer dans la fonction publique, c'est selon sa logique une atteinte à l'égalité. Il doit aussi donner le droit de vote à tout le monde. Qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin, sa décision et ses conséquences conduisent normalement à ces échéances, qu'il ait l'affront de les assumer puisque rien ne lui résiste.

Pour Fabius il n'y a donc aucun avantage à être Français, c'est la suite normale du fédéralisme prévu par ses amis et mentors, perdre la France dans un magma informe, une nébuleuse lointaine et par ricochet, supprimer la notion de citoyenneté. L'égalité est résolument considérée dans une

acceptation sortie de son contexte, poussée jusqu'à l'absurde, en donnant autant de droits, voire plus, à un étranger en situation irrégulière qu'à un citoyen lambda. Nous devenons le seul pays au monde où la notion de citoyenneté disparaît, et ce n'est pas l'œuvre d'une décision du peuple mais d'un pseudo juge, qui se prend pour un expert en droit, mais ressemble surtout à un moralisateur, un censeur qui dit ce qu'il faut penser, croire, et faire. Le juge suprême intouchable joue sur cette grandeur pour imposer tout et n'importe quoi sans jamais être mis en cause juridiquement, quand il pourrait être arrêté et condamné pour forfaiture.

C'était déjà insupportable avant cet épisode, c'est à présent inacceptable et cela doit cesser. Macron avait parlé de ces gens qui ne sont rien, Fabius vient de concrétiser la formule. Ce n'est ni plus ni moins qu'un coup d'État juridique, qui doit non seulement être dénoncé, mais faire l'objet d'une enquête de la part à minima des parlementaires. Fabius outrepassa ses droits, approprie celui de légiférer, comme il s'était attribué celui de détenir la souveraineté nationale, en refusant au peuple la liberté de débattre sur l'immigration, niant justement le principe pourtant dans la constitution, qui veut que seul le peuple décide de ce qu'il entend inscrire dans SA constitution. Mais avec Fabius le peuple n'a plus la maîtrise du texte sacré. Il en fixe le contenu et décrète de ce qui peut faire l'objet d'un débat. Le peuple n'existe plus en tant que souverain, il le réduit à un sujet obéissant et non un acteur libre. Le peuple n'est plus maître de son destin, c'est Fabius qui le devient.

Dans une tribune, Balladur dénonçait récemment ce comportement, cette nouvelle attaque montre bien tout le mépris de cet homme et sa morgue, face aux critiques qu'on peut lui adresser. Il est urgent de demander une réforme de cette institution, de supprimer ce Conseil dans sa composition et ses prérogatives actuelles.

Au RPF nous souhaitons que les parlementaires déposent un RIP dans ce sens, c'est au peuple de décider s'il veut encore qu'un Fabius fasse la pluie et le beau temps et détruise minutieusement nos droits, sous couvert d'une justice dont il serait le seul garant. C'est un imposteur, et cela se voit depuis trop longtemps. La constitutionnalité doit être assurée par des juristes, non des tartuffes mis là pour bons et loyaux services. Ils doivent être totalement indépendants et donc ne plus être nommés mais tirés au sort, parmi l'ensemble des magistrats et avocats, avec une partie représentée par des citoyens comme pour les procès d'assises. Un RIP doit être déposé en ce sens, nous verrons bien s'il refuse cette initiative encore une fois, à ce moment-là il faudra avoir le courage d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Chaque chose en son temps, nous ne pouvons plus être sous la coupe de cet individu dont le passé aurait dû l'empêcher de détenir un tel poste.

C'est aussi le sens du prochain scrutin, le 9 juin en ne votant pas ou en donnant sa voix à l'un de ces partis mondialistes, nous aggraverons la situation. Qu'en pensent donc les abstentionnistes toujours prêts à dénoncer l'inutilité du vote ? Sont-ils satisfaits d'un Fabius juge suprême ? Ils vont faire quoi, s'enrouler dans leur couette en signe de contestation, ou défiler bravement sous les fenêtres du Conseil Constitutionnel ? À moins qu'ils n'attendent une fois de plus que d'autres décident à leur place pour venir ensuite se moquer de ceux qui entretiennent un système pourri ? Qu'est-ce qui est donc mieux, voter pour tenter d'inverser la tendance, ou rester à la maison et s'assurer ainsi qu'effectivement les mêmes continueront à nous persécuter ? Le 9 juin il est impératif que les souverainistes, les défenseurs de la nation française remportent une victoire nette, éclatante. Ce n'est qu'en fragilisant le pouvoir qu'il tombera. Le silence des urnes le conforterait dans sa félonie et pousserait Fabius à imposer des délires toujours plus dangereux pour notre

identité et nos libertés. Ce Conseil Constitutionnel est devenu l'arme juridique absolue pour Macron et les mondialistes, il doit être destitué.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire

□